

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MARNE
18^{ÈME} CANTON – REIMS 8
COMMUNE DE CORMONTREUIL

Nombre de membres dont le Conseil est
composé : 29

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CORMONTREUIL

SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2023

Nombre de présent(s) : 19
Nombre de votant(s) : 29
Votes : **28 pour**
1 abstention

Délibération 2023-6-9
Objet : Lancement d'une nouvelle modification du P.L.U.

Le 12 septembre 2023 à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué par lettre ou courriel du 5 septembre 2023 s'est réuni en séance publique en Mairie de Cormontreuil, sous la Présidence de M. Jean MARX, Maire.

Etaient Présents : Jean MARX, Maire

Valérie SACRÉ, Marion DEMAY, Michel NOËL, Audrey GARDEBLED, Michel DUMONT, Dominique MARCOUX, adjoints au Maire,

Guy BIGIN, Dominique BERGER, Patrick MÉCHERI, Christophe PRUDHOMME, Sylvie RICHY, Cédric THIRY, Aurélie ALVES ARAUJO, Clotilde MORVAN, Aurélie AUBRY, Jean-Louis RUMÉRIO, Valérie LOPPIN, Sébastien DELVAL, conseillers municipaux,

Pouvoirs :

Philippe CHENE à Aurélie AUBRY
Lionel CORDIER à Valérie SACRÉ
Edith LAPIE à Marion DEMAY
Dominique GODART à Guy BIGIN
Véronique BALTAZART à Christophe PRUDHOMME
Valérie DUMOULIN à Michel NOEL
Sophie CHAMPY à Michel DUMONT
Benjamin CHAUVEAUX à Dominique BERGER
Evelyne GEORGE à Sébastien DELVAL
Barbara ROMANIUK à Valérie LOPPIN

Secrétaire de séance : Patrick MECHERI

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

VU le travail entrepris avec le Grand Reims via un cabinet d'étude désigné pour mettre en œuvre des outils d'aménagement et un cadre réglementaire visant à encadrer des projets de promotion immobilière sur le centre ancien de la commune,

VU le travail réalisé sur le secteur des Blancs Monts et la nécessité de préciser réglementairement la vocation de celui-ci,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter le lancement d'une nouvelle procédure de modification du P.L.U. à laquelle la commune sera associée, auprès du conseil communautaire du Grand Reims.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la commune de Cormontreuil



Jean MARX

Jean MARX
2023.09.13 13:52:27 +0200
Ref:20230913_101202_1-1-O
Signature numérique
le Maire